



L'orientation en classe de 3e

publié le 03/12/2020 - mis à jour le 30/03/2022

En classe de 3ème, l'orientation est une étape très importante pour l'avenir des élèves.

Chacun doit pouvoir faire le bon choix en fonction de ses capacités et de son projet. Afin de prendre la bonne décision, les élèves et leurs parents doivent profiter de tous les moyens mis à leur disposition.

- **Le professeur principal** de la classe sensibilise l'élève dès la rentrée scolaire. Il lui indique les pistes possibles pour trouver les informations qui lui permettront de se décider.
 - **La Psychologue de l'Education National e** (Psy EN) est présente le mardi au collège. Elle reçoit les élèves et les parents qui le souhaitent sur rendez-vous pris auprès de la vie scolaire du collège.
Vous pouvez aussi la rencontrer au CIO de Bressuire en prenant rendez-vous par téléphone.
 - **Une brochure de l'ONISEP** "Après la classe de 3ème" fait l'inventaire des établissements et des formations proposées dans l'académie de Poitiers. Vous trouverez beaucoup d'autres informations sur le site de l'ONISEP (www.onisep.fr). N'hésitez pas à le consulter.
 - **Les journées "portes ouvertes"**. Les informations concernant les portes ouvertes des différents établissements sont publiées sur Pronote.
 - **Les mini-stages** permettent aux élèves de vérifier que l'option qu'ils comptent choisir correspond bien à l'idée qu'ils s'en font. Pour participer à un mini stage, il suffit que les élèves en fassent la demande à leur professeur principal qui se rapprochera du secrétariat pour effectuer la demande de convention auprès de l'établissement concerné.
 - **Les stages en entreprise** : Tous les élèves de 3ème doivent effectuer un stage d'observation en entreprise au cours de l'année scolaire. Il se déroule au retour des vacances de la Toussaint. Ils doivent s'adresser à leur professeur principal qui leur remettra les imprimés permettant d'établir une convention entre l'entreprise, la famille et le collège.
La participation aux journées "portes ouvertes", aux mini stages et aux stages en entreprises témoigne de la motivation des élèves. Cette motivation est prise en compte dans la décision d'orientation et elle peut être déterminante.
 - **Les réunions d'information** qui ont lieu au collège. La présence à ces réunions est fortement conseillée. C'est le moment de poser les bonnes questions.
- **Procédure d'orientation :**
La fiche de dialogue a été remplacée par la procédure d'orientation en ligne dont les différentes étapes de la phase provisoire vous sont expliquées dans le diaporama que vous trouverez dans la rubrique Orientation – En classe de 3ème.
Vous serez informé par le collège de la phase définitive qui se déroulera également en ligne sur la plateforme Educonnect. Durant cette phase, les familles seront amenées à valider les choix d'orientation de leur enfant. Le conseil de classe émettra un avis que les familles devront consulter pour valider sa prise de connaissance.
Une dernière étape importante reste à franchir : l'affectation qui s'effectue également en ligne via le télé-service « Affectation ». Pour les formations professionnelles (CAP, BEP) très demandées et pour certaines options contingentées de seconde, l'affectation de l'élève dépend des places disponibles et donc de son dossier scolaire.

